Synopsis- Documentaire « A l’abri de rien »- France 5

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Portrait 1 (durée : 8 min)** | **Portrait 2 (durée : 9min)** | **Portrait 3 (durée  5min12)** | **Portrait 4 (durée : 8min27)** | **Portrait 5 (durée : 10min11)** |
| **Description de la situation des personnes du portrait** | Un couple (Patrice + Valérie) et leur fils vivent dans un camping (mobil-home) depuis 3 ans.Patrice + Valérie sont sans emploi.  | Philippe vit seul dans un camping car sur un parking depuis 2 ans. Il est aide soignant vacataire. | Anick vit avec ses 2 filles dans une maison humide en Ariège. Elle est secrétaire médicale (travailleur pauvre). | Denis a 65 ans et vit reclus dans une pièce de sa maison achetée, il y a 40 ans de cela. Il vit avec une pension d’invalidité (700 euros) et n’arrive plus à entretenir sa maison. Seule une de ses 2 filles vient lui rendre visite une fois/mois. | Cynthia et Thierry vivent sous une tente en forêt. Ils ont une fille, Lola, placée depuis 5 ans, dans une famille d’accueil. Ils passent 2 journées par mois avec leur fille. Thierry a un travail (coursier à vélo). Ils perçoivent le RSA. |
| **Processus de précarisation, d’exclusion sociale**  | Maladie => baisse de salaires => surendettement => vente de la maison => achat du mobil-home => vie au camping | Marié + enfants => séparation => maison trop chère => vente de sa maison => achat d’une maison dans le Cher => ne trouve pas de travail => obtient un emploi en région parisienne => peu de ressources => vie ds un camping pr réduire ses frais | Vie dans une tente => puis dans logement insalubre => maison humide => propriétaire actuel lui demande de quitter les lieux (fin de bail) => peur qu’on lui retire la garde de ses filles |  divorce + grave accident du travail (plombier) => progressivement sa maison se délabre (gel => tuyauterie cassée ) => plus de chauffage + pas d’eau chaude en raison du coût du fuel | Incendie de leur appartement => défaut d’assurance => ne peuvent pas être relogés => vie dans la rue/ appel du 115 => placement de leur fille  |
| **Conséquences sur la vie quotidienne** | * problème d’électricité, de chauffage et pour prendre douche.
* Au niveau des études du fils, peur de perdre son mobil-home, peur de perdre ses amis.
 | * il vit seul,
* il fait des allers-retours entre son lieu de travail (parking) et sa maison dans le Cher
 | * Vie quotidienne : Anick dort dans le salon
* Les filles ne reçoivent pas leurs amis car honte de leur logement
 | * vit dans une seule pièce de sa maison en raison du froid.
* N’a pas pris de douche depuis très longtemps
* N’utilise pas l’électricité sauf pour télé + frigo.
* Bénéficie d’une aide ménagère
 | * Vie sous une tente + bâche : froid en hiver. Se nourrissent de dons alimentaires. Regardent parfois la télé sur ordinateur qd ils ont de la batterie.
* Utilisent les toilettes du vélodrome.
* Vécu difficile de la séparation avec leur fille
* Problème de confiance de Lolita qui s’explique par la situation de ses parents
 |
| **Durabilité de la situation** | Risque pour la famille d’être expulsée car camping pas aux normes + risque de perdre le mobil-home car pas d’argent pour le déplacer. | Ses ressources ne lui permettent pas de s’offrir un logement en région parisienne. | Salaires (300- 802 euros) de Anick ne lui permettent pas de trouver un logement en agence immobilière, elle n’a pas de garantie. | Sa pension d’invalidité ne lui permet pas d’assumer les frais de sa maison ; ne souhaite pas vendre sa maison (bcp de souvenirs) | Thierry a un travail et met de l’argent de côté pour pouvoir s’offrir un logement et ainsi pouvoir accueillir de nouveau sa fille.  |